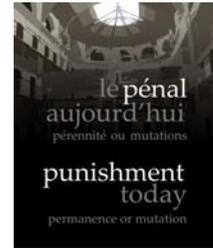


Actes du colloque

Équipe
de recherche
sur la pénalité



Centre International de
Criminologie Comparée

Montréal,
5-6-7 décembre 2007

Un regard critique sur trente années de *Déviance et Société*ⁱ

Philippe Robert
probert@gern-cnrs.com

RÉSUMÉ *Chargé de présenter un « regard critique » sur l'histoire de Déviance et Société, l'un des ses fondateurs distingue trois moments. Une première décennie où la revue est l'expression de ses centres fondateurs, un réseau qu'unissent de solides relations interpersonnelles. Une deuxième décennie où elle devient une revue scientifique comme les autres centrée sur l'étude du processus pénal. Enfin une troisième où, conformément à son titre, elle élargit la gamme de ses intérêts aux sciences sociales de la déviance.*

MOTS CLÉS *Déviance et Société, sciences sociales de la déviance, histoire des sciences, processus pénal.*

SUMMARY *Having been asked to present a critical view on the history of Déviance et Société, Philippe Robert, as a founding member, distinguishes three phases. During its first decade, the journal expressed the views of its founding research centres, a network based on solid interpersonal ties. During its second decade, the journal grew to become a standard scientific publication devoted to the study of the criminal justice process. Finally, during its third decade, the journal widened its range of interests to include the social sciences of deviance.*

KEYWORDS *Déviance et Société, social sciences of deviance, history of sciences, criminal justice process.*

RESUMEN *Con la responsabilidad de presentar una “mirada crítica” sobre la historia de Déviance et Société, uno de sus fundadores distingue tres momentos. Un primer decenio en el que la revista es la forma de expresión de sus centros fundadores, una red unida por sólidas relaciones interpersonales. Un segundo decenio en el que se convierte en una revista científica como las otras, abocada principalmente al estudio del proceso penal. Por último, un tercer decenio en el que, en conformidad con su título, amplía la gama de sus intereses a las ciencias sociales y la desviación.*

PALABRAS CLAVE *Déviance et société, ciencias sociales de la desviación, historia de las ciencias, proceso penal.*

Introduction

Porter un regard critique sur une entreprise à laquelle j’ai pris part depuis le début représente un défi difficile à relever. Au mieux peut-on, dans un telle situation, raconter comment on l’a vécue et ce qu’on en pense. Et encore suis-je incapable de parler pour mes associés : je ne peux répondre que pour moi seul.

Philippe Robert est directeur de recherches émérite au Centre national de la recherche scientifique

À l’arrière-plan de la création de la revue

Revivifier la sociologie du crime supposait, me semblait-il, la solution de quatre préalables.

Il fallait d’abord nettoyer le champ de paradigmes dont la vertu était épuisée et qui l’encombraient afin de permettre le déploiement de nouvelles perspectives. Au cours de la décennie 1960, j’avais adossé une double expérience de recherches sur les bandes d’adolescents (1966) et sur le droit des mineurs (1969) à une conception constructiviste et interactionniste. Cette expérience m’a conduit à publier en 1973 dans *l’Année sociologique* un article qui contestait la fascination exclusive pour le passage à l’acte de l’auteur et réclamait de la place pour une analyse de la réaction socialeⁱⁱ.

Ensuite, il fallait créer des structures de recherches. Si la conjoncture était assez atone à l’université et encore timide au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), elle était plus favorable au ministère français de la Justice, qui possédait déjà deux centres de recherche spécialisés, sur les mineurs (le Centre de recherches et de formation de l’Éducation surveillée à Vaucresson) et sur les peines (le Centre national d’études et de recherches pénitentiaires) et qui aspirait à

disposer aussi d'un centre plus généraliste sur l'étude de la délinquance. Grâce à quelques aides décisives – surtout celle de Pierre Arpaillange, alors directeur des Affaires criminelles et des Grâces – je commençais en 1969 à construire ce qui devait devenir l'ancêtre du Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (CESDIP)ⁱⁱⁱ.

Le troisième préalable consistait à forger une nouvelle tradition de recherche empirique. À cette fin, j'ai suivi simultanément deux pistes. D'abord celle qu'offrait la sociologie des représentations, grâce à une combinaison de ce que j'en avais vu dans l'équipe de Paul-Henry Chombart de Lauwe^{iv} et de la tradition, apportée par Claude Faugeron, de psychosociologie née de la thèse de Moscovici (1961). Il en est résulté une décennie d'enquêtes sur les représentations du crime et de la justice (Robert et Faugeron, 1978). En même temps, la gestion du *Compte général de l'administration de la justice criminelle en France* et l'exemple d'André Davidovitch (Davidovitch et Boudon, 1964) me conduisaient à réinvestir l'usage scientifique des statistiques judiciaires mais cette fois pour analyser, avec Jacques Toiser et Bruno Aubusson de Cavarlay, le fonctionnement du processus pénal^v... sans oublier – sous le titre des *coûts du crime* (Robert et Godefroy, 1977) – une subversion de l'analyse économique de la criminalité, cette fois avec Bernard Laffargue et Thierry Godefroy. D'autres investissements suivront, mais c'est une autre histoire. En tout cas, c'est au cours de cette première phase que je me suis fixé un principe dont je me suis ensuite toujours bien trouvé : avoir un pied au sein du processus pénal – à travers l'analyse de ses processus et de ses produits – et l'autre en dehors – grâce, par exemple à cette époque, à l'étude des représentations dans la société^{vi}.

Enfin, un quatrième pilier consistait à ne pas s'enfermer dans un cadre national qui apparaissait dès ce moment bien étroit pour investir un objet somme toute limité. Cette décentration avait aussi l'avantage de relativiser des explications qui pouvaient sembler très puissantes dans le seul cadre national mais qui perdaient de leur force sous un éclairage comparatiste. Il était possible de mobiliser des ressources existantes : ainsi la division des Problèmes criminels du Conseil de l'Europe – et son Conseil scientifique criminologique – permettait de rencontrer des collègues de pays voisins, notamment des Britanniques autrement peu portés à développer des relations intraeuropéennes ; le Département^{vii} de criminologie de l'Université de Montréal et son Centre international de criminologie comparée (CICC) constituaient par ailleurs un bon observatoire du mouvement scientifique nord-américain. Mais l'utilisation assidue de ces possibilités ne suffisait pas, encore fallait-il créer ses propres outils de coopération. Je jouais sur deux cadres

« régionaux » sécants : l'europhéen et le francophone. La première création fut, en 1975, celle des interlabos, des réunions trimestrielles sur des recherches en cours dans les différents centres d'un réseau en gestation. La seconde, celle de *Déviance et Société* (DS) dont le premier numéro sortit en 1977^{viii}.

Voilà en quelques mots le contexte dans lequel se situe ma participation à cette nouvelle entreprise.

J'ai déjà rappelé (Robert, 2004, notamment 58) – et Laurent Mucchielli (1997, notamment 17s) a reconstitué – comment le hasard des rencontres et des affinités avait amené la constitution d'une amorce de réseau belgo^{ix}-helvético^x-français^{xi} assez solide pour se lancer dans la construction d'une revue.

Je ne reviens pas non plus sur la tentative – avortée – de Christian-Nils Robert de reprendre la *Revue internationale de criminologie et de police technique* (RICPT), sauf pour rappeler que c'est grâce à elle – et à lui – que nous sommes entrés en relations avec Jean-Pierre Balavoine et sa maison d'édition *Médecine & Hygiène*. Quant à dresser un bilan de ces trente ans, il est commode – et je crois pas trop abusif – d'analyser tour à tour les trois décennies : elles présentent à l'examen des traits fort différents.

Première décennie : l'expression des centres fondateurs

En m'appuyant à la fois sur l'analyse de Mucchielli (1997) et sur ce que j'en ai dit antérieurement (Robert, 2004), je retiendrai six traits pour caractériser la première décennie (1977-1986).

D'abord une création rapide : le projet avait suffisamment mûri pour que le comité constitué à Paris le 24 juin 1976^{xii} s'avère capable de sortir un premier numéro au début de 1977 et depuis une livraison par trimestre sans aucune interruption ni aucun^{xiii} retard.

Ensuite un changement d'alliances disciplinaires : l'entreprise reposait sur l'alliance de sociologues et de juristes-criminologues avec des cliniciens jugés intéressés à une telle collaboration. Mais les départs (en 1985) de Marcel Colin et Jacques Bernheim laisseront – malgré plusieurs tentatives avortées – Christian Debuyst seul à représenter la clinique jusqu'à l'arrivée récente de Cândido da Agra. Au cours de la première décennie, se dessinera une autre alliance avec des historiens, grâce à l'entrée de Mario Sbriccoli (1984), Yves Castan (1986) puis Clive Emsley

(1990). Cette stratégie alternative traduisait, à l'échelle de la revue, la tentative très volontariste menée par Michelle Perrot et moi^{xiv} pour construire une interface entre sociologues et historiens.

Le troisième trait typique de la première décennie tient dans une recherche d'élargissement au-delà du trio initial, à la fois vers la francophonie extra-européenne (le Québec) et vers les voisins européens non francophones^{xv} (Allemagne, Pays-Bas, Italie et finalement Royaume-Uni).

Un quatrième trait concerne la matière publiée : elle rompt clairement avec la conception « criminologique » traditionnelle qui s'attachait surtout à l'étude du passage à l'acte. Ici, c'est le processus pénal qui est l'objet d'étude. Une remontée progressive amènera à inclure progressivement la police à côté du couple traditionnel justice-prisons. Mais le champ effectivement couvert n'arrivera pas à balayer toute l'étendue annoncée par le titre de la revue : on n'y traite pas de la déviance en général, mais seulement du domaine criminel à travers les mécanismes pénaux.

Pendant cette période s'opère aussi un choix – définitif peut-être, au moins durable puisqu'il n'a pas été remis en cause depuis – au bénéfice d'une option scientifique-empirique et au détriment d'une conception qui aurait été rhétorique et discursive. *Déviance et Société* s'affirme, à travers une série d'options opérées au sein de son comité, comme une revue scientifique essentiellement dédiée à la publication d'articles de recherche empirique. On y relève cependant un nombre restreint de contributions d'érudition, à travers la republication commentée de textes canoniques, ou encore des débats théoriques dont l'exemple le plus fameux se situe dans la décennie suivante avec le débat suscité, en 1995, par un article d'Alvaro P. Pires.

Toutefois, ce choix délibéré ne parvient pas durant cette période à désarmer les présomptions extérieures qui voient dans la revue l'expression d'une « chapelle » ou d'une « coterie » : la revue ne reçoit guère de contributions spontanées ; elle se nourrit pour l'essentiel de la production – il est vrai en plein essor – des centres représentés au sein de son comité et de leurs alliés ou proches.

Deuxième décennie : la normalisation d'une revue centrée sur l'étude du processus pénal

La seconde décennie (1987-1996) – elle aussi étudiée dans mon chapitre de 2004 et dans un deuxième article d'histoire des sciences de Mucchielli (1999) – marque d'importantes évolutions.

Un autre élargissement disciplinaire est tenté en direction des politologues : Jacques Capdevielle (1986) sera rejoint quelque temps après par Hugues Lagrange (1991), puis par Amedeo Cottino (1997). Toutefois, leur présence ne se traduira, sur le moment, ni par un très net afflux de contributions de politologues, ni probablement par une forte influence de la revue au sein de cette discipline. Il faudra attendre la décennie suivante pour que cet effort porte ses fruits.

En revanche, la recherche d'une extension géographique cesse et le comité enfile essentiellement d'une représentation de plus en plus marquée des pays fondateurs^{xvi}.

Quant à la matière publiée, elle garde la même centration sur les mécanismes et les processus pénaux avec toutefois une remontée de plus en plus marquée vers l'amont qui accroît la place faite aux recherches sur la police et sur les problèmes de sécurité. Si le couple justice-prisons constituait probablement le point de focalisation pour la décennie précédente, l'intérêt se concentre ensuite principalement sur un couple police-sécurité. Mais ce mouvement n'entraîne cependant pas un élargissement significatif du crime à la déviance en général.

En revanche, le trait décisif de la période concerne l'approvisionnement : *DS* cesse d'être exclusivement l'organe des centres représentés au comité ; elle ne se nourrit plus de contributions suscitées mais de plus en plus exclusivement d'envois spontanés. L'image de chapelle s'est brisée ou, pour le dire autrement, le paradigme choisi par la revue s'est suffisamment répandu pour que le bassin de recrutement se soit considérablement élargi. On observe là une sorte de banalisation.

Troisième décennie : une revue de sciences sociales de la déviance

Que dire maintenant de la dernière décennie (1997-2006) ?

Ici, faute de pouvoir s'appuyer sur des analyses antérieures, il faut construire quelques indicateurs pour éviter de s'en remettre trop aveuglement à des impressions d'acteur.

En ce qui concerne le comité, l'ouverture vers les historiens voit ses effets limités par la création en 1997 de *Crime, Histoire et Sociétés (CHS)*. Elle manifeste l'intérêt des historiens du crime pour une coopération avec les sociologues et les juristes-criminologues^{xvii}, mais aussi leur préférence pour qu'elle se déroule au sein de leurs propres institutions, *l'International Association for the History of Crime and Criminal Justice (IAHCCJ)* et *CHS*, ce qui traduit probablement la puissance de leur discipline. Toutefois, la présence historique ne cesse pas au sein du comité de *DS* ; elle est même renforcée par l'entrée en 1997 de Jacques-Guy Petit. Toutefois, en fin de période, le décès de Sbriccoli et les retraits progressifs de Castan, Emsley puis Petit obligent à une recomposition de la présence historique que l'agrégation d'Éric Pierre puis de Luigi Lacché ne fait qu'entamer. Quant à celle vers la science politique, freinée par la sortie de Capdevielle, de Lagrange et de Cottino, elle est reprise récemment par l'agrégation de Fabien Jobard, qui coïncide avec un fort investissement de cette discipline, au moins en France, dans les questions de sécurité. De son côté, l'entrée de Cândido da Agra marque une reprise de la présence clinique compensée cependant par la sortie récente de Christian Debuyst.

J'ai tenté de peser la réalité de l'extension géographique en usant d'une série d'indicateurs construits pour l'occasion.

D'abord, la participation aux séances du Comité éditorial^{xviii} : elle traduit, me semble-t-il, la réalité d'un élargissement modéré du bassin de recrutement.

Tableau 1. Participation aux séances du Comité éditorial (1998-2006)

	Nombre de membres du comité fin 2006	Nombre de présents à l'ensemble des 36 séances	% moyen de présents par séance	Nombre de séances avec présence
Allemagne	2	35	0,97	27
Belgique	9	204	5,66	36
Canada	4	8	0,22	4
Espagne	1	20	0,55	20
France	8	179	4,97	36
Grande-Bretagne	2	6	0,16	5
Italie	2	23	0,63	19
Pays-Bas	2	28	0,77	23
Portugal	1	13	0,36	13
Suisse	5	51	1,41	28
Total	36	567	15,75	36

Si des membres belges et français sont présents à toutes les réunions, on trouve aussi trois fois sur quatre des Suisses, des Allemands^{xix}, et presque aussi souvent des Néerlandais ; environ une fois sur deux des Suisses, des Italiens, des Espagnols et des Portugais^{xx}. La présence britannique est exceptionnelle ; quant aux membres québécois, ils ne sont pas supposés participer physiquement aux séances en raison de la distance, et cependant ils sont aussi présents que les Britanniques. Évidemment, il faudrait tenir compte du nombre de membres de chaque nationalité dans le comité : être présent est beaucoup plus « méritoire » pour les pays faiblement représentés que pour ceux qui comptent un grand nombre de membres.

Le trait le plus caractéristique a été l'entrée dans le comité de membres espagnol – encore soulignée par une coprésidence espagnole du Comité – et portugais, ce qui marque une certaine reprise de l'effort d'extension géographique.

Si l'on prend maintenant comme indicateur la répartition des abonnements, l'image se nuance : les Français représentent le tiers et les deux autres pays fondateurs – Belgique et Suisse – le sixième chacun, l'Italie le dixième et le Canada et les Pays-Bas quelques 6 à 7 % chacun. Les autres pays (Allemagne, Portugal, Espagne, Royaume-Uni, États-Unis, Autriche, Grèce, Luxembourg, Slovaquie, Afrique du Sud, Israël, Russie, Brésil, Argentine et Japon) sont au-dessous du vingtième chacun.

Tableau 2. Répartition des abonnements par pays, 2006 (%)

Pays	%
Afrique du Sud	pm
Allemagne	4
Argentine	pm
Autriche	pm
Belgique	17
Brésil	pm
Canada	7
Espagne	4
États-Unis	3
France	31
Grande-Bretagne	2
Grèce	Pm
Israël	pm
Italie	9
Japon	pm
Luxembourg	pm
Pays-Bas	6
Portugal	2
Russie	pm
Slovénie	pm
Suisse	13

Si l'on regarde maintenant d'où viennent les auteurs^{xxi} qui publient dans la revue au cours de la décennie, le tableau change encore quelque peu : les deux cinquièmes sont Français ; Canada et Belgique fournissent chacun un sixième ; la Suisse un dixième ; l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Italie un vingtième ou à peu près. Les contributions ibériques, étasuniennes, scandinaves, grecques et luxembourgeoises sont de l'ordre de quelques unités.

Tableau 3. Répartition des auteurs par nationalité, 1997-2006 (%)

Pays	%
Allemagne	5
Belgique	14
Canada	15
Espagne	1
États-Unis	1
France	42
Grande-Bretagne	5
Grèce	2
Italie	3
Luxembourg	pm
Pays-Bas	3
Pays scandinaves	pm
Portugal	1
Suisse	9

Mais le trait le plus caractéristique de cette dernière période concerne les thèmes des contributions. J'ai tenté de reprendre la grille publiée par Mucchielli (1999, 9s) ; les changements sont tellement importants que c'est à grand mal qu'on peut encore l'utiliser ; aussi me suis-je limité aux grands intitulés sans tenter de reprendre les subdivisions.

Tableau 4. Répartition des articles par thème, 1997-2006

Thèmes	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Total	%
Justice/prisons	2	7	1	1	2	2	2	4	5	11	37	14
Épistémologie, histoire des sciences	5	2	1				2		9	3	22	8
Police	6	1	1	4	4	1	1	2	1	2	23	8
Histoire des déviations, de leurs contrôles	1			1	3				2		7	3
Lois et politiques pénales	2		2	5		8	2	1	1		21	8
Insécurité				1		1			1		3	1
Sécurité privée		1	1				2	1			5	2
Femmes et pénal		1	1	1		1			1		5	2
Représentations sociales								4	1	1	6	2
Assurances, affaires											0	0
Délinquance juvénile (et justice des mineurs)	3			2		10			2		17	6
Corruption									1		1	<i>pm</i>
Drogue	2	6	13	1	4	3	9	1	1		40	15
Victimation, victimologie								8			8	3
Mafia, blanchiment		4									4	<i>pm</i>
Criminologie clinique										1	1	<i>pm</i>
Droit et éthique médicaux								1			1	<i>pm</i>
Chômage, pauvreté		1	2		3	9	3			1	19	7
Violences sociales	1	1		6	2	2	2	1	2	11	28	10
Critique sociale											0	0
Justice pénale et santé mentale	1										1	<i>pm</i>
Droit de l'environnement											0	0

Droit et conflits du travail											0	<i>0</i>
Alcool et sécurité routière				1							1	<i>pm</i>
Prévention	1		2		9	1	1	2	2		18	<i>7</i>
Divers							1		1		2	<i>pm</i>

Tout ce qui concerne la justice pénale (y compris la prison) a baissé de moitié et ne représente plus que 15 % de l'ensemble. En revanche, les questions de drogue – qui ne représentaient même pas 4 % lors de la deuxième décennie – font maintenant jeu égal avec la justice pénale. La troisième place est désormais occupée par les violences sociales, qui passent de 2 à 10 %. Viennent ensuite le chômage et la pauvreté (de 2,4 à 7 %), qui font jeu égal avec les problèmes de législation et de politique pénales (de 8,8 à 8 %), l'histoire et l'épistémologie des disciplines (de 14,4 à 8 %), la police (de 12 à 8 %) et la prévention (qui, elle, passe de 1,2 à 7 %). La délinquance juvénile (en y incluant la justice des mineurs) vient ensuite (de 4 à 6 %). Tous les autres thèmes ne dépassent pas 3 %. Évidemment, l'évolution de la répartition des contributions ne fait que suivre celle des centres d'intérêt dans le champ, ce qui est normal pour une revue qui ne s'autoalimente pas mais choisit parmi ce qu'on lui propose.

Mais, du coup, *DS* a cessé d'être une revue centrée sur les processus et mécanismes pénaux – justice, prisons, police ont perdu du terrain au profit des violences sociales, du chômage et de la pauvreté, de la prévention, de la délinquance juvénile – sans qu'on s'en rende compte, elle a élargi son spectre de manière à correspondre davantage à l'ambition annoncée par son titre.

Elle est devenue vraiment au cours de cette dernière décennie une revue dédiée à l'étude de l'ensemble des problèmes de déviations dans nos sociétés.

Références

- Chombart de Lauwe, M. J. (dir.) (1963). *L'image de la femme dans la société*. Paris : Éditions du CNRS.
- Davidovitch, A., & Boudon, R. (1964). Les mécanismes sociaux des abandons de poursuite : analyse expérimentale par simulation. *L'Année sociologique*, 111-244.
- Moscovici, S. (1961). *La psychanalyse, son image et son public*. Paris : PUF.
- Mucchielli, L. (1997). Une sociologie militante du contrôle social. Naissance du projet et formation de l'équipe francophone *Déviante et Société* des origines au milieu des années quatre-vingts. *Déviante et Société*, 21 (1), 5-49.
- Mucchielli, L. (1999). Les champs de la sociologie pénale. Vingt ans de recherches et de débats dans *Déviante et Société* (1977-1997). *Déviante et Société*, 23 (1), 3-40.

- Perrot, M., & Robert, Ph. (1989). *Compte général de l'administration de la justice criminelle en France pendant l'année 1880 et rapport relatif aux années 1826 à 1880* (réédition commentée). Genève-Paris : Slatkine.
- Robert, Ph. (1966). *Les bandes d'adolescents*. Paris : Éditions ouvrières. Réédition élargie en 1974 avec P. Lascoumes sous le titre *Les bandes d'adolescents, une théorie de la ségrégation*.
- Robert, Ph. (1969). *Traité de droit des mineurs*. Paris : Cujas.
- Robert, Ph. (1973). La sociologie entre une criminologie du passage à l'acte et une criminologie de la réaction sociale. *L'Année sociologique*, XXIV, 441-504.
- Robert, Ph. (1981). De la criminologie de la réaction sociale à une sociologie pénale, *Année Sociologique*, XXXII, 253-283.
- Robert, Ph. (1985). *Les comptes du crime, les délinquances en France et leurs mesures*. Paris : Sycomore. 2^e édition refondue en 1994 (avec B. Aubusson de Cavarlay, M.-L. Pottier et P. Tournier). Paris : L'Harmattan. (www.editions-harmattan.fr).
- Robert, Ph. (2004). Retour sur la création de *Déviance et Société*. In D. Kaminski & M. Kokoreff (dir.). *Sociologie pénale : système et expérience pour Claude Faugeron* (55-66). Ramonville Ste Agne : Erès.
- Robert, Ph. (2005). *La sociologie du crime*. Paris : La Découverte, Repères (www.editions-ladecouverte.fr).
- Robert, Ph., & Faugeron, C. (1978). *La justice et son public ; les représentations sociales de la justice pénale*. Genève-Paris : Masson-Médecine & Hygiène (mhsrvweb.medhyg.ch).
- Robert, Ph., & Godefroy, T. (1977). *Le coût du crime ou l'économie poursuivant le crime*. Genève-Paris : Masson- Médecine & Hygiène (mhsrvweb.medhyg.ch).

ⁱ Le texte de la présentation s'inspire directement d'un article publié dans *Déviance et Société* (2007), volume 31, numéro 4, 375-386.

ⁱⁱ Devant l'écho inattendu de cette tentative, je devais y revenir en 1981 en dépassant la perspective dualiste de 1973 pour silhouetter une sociologie pénale fondée sur l'étude des incriminations et de leur éventuelle mise en œuvre. En 2005, je reprendrai l'affaire de manière plus complète en décrivant la sociologie du crime, dans une perspective constructiviste modérée associant l'examen de l'incrimination, celui de la transgression et enfin celui de la punition.

ⁱⁱⁱ Associé au CNRS à partir de 1976, il prendra son nom actuel en 1983 à la faveur d'une réforme confiant au CNRS la gestion des structures de recherche du ministère de la Justice.

^{iv} Voir p. ex. Chombart de Lauwe (1963).

^v *Les comptes du crime* (Robert, 1985 et Robert 1994 [avec Aubusson de Cavarlay, Pottier et Tournier]) constitueront une illustration typique de ce courant dont Bruno Aubusson de Cavarlay tirera ensuite une méthode d'analyse différentielle des cheminements au sein du processus pénal.

^{vi} Avec d'autres données, je suis par la suite resté fidèle à ce principe méthodologique qui me paraît cohérent avec la manière dont je conceptualise le crime.

^{vii} Ensuite devenu École.

viii La même stratégie sera ensuite mise en œuvre à une plus vaste échelle pour créer un réseau scientifique européen, le Groupe européen de recherches sur les normativités (GERN), qui sera complété ensuite par un laboratoire européen associé entre la Max-Planck-Gesellschaft (MPG) et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et par l'entrée dans les plans de recherche de la Commission européenne, d'abord dans le programme Marie-Curie du 5^e PCRD, ensuite avec une action coordonnée dans le 6^e.

ix Les écoles de criminologie des Universités de Liège (UdL), Leuven (KUL), Louvain (UCL).

x À l'Université de Genève, les pénalistes du Centre d'études des techniques législatives (CETEL) et la chaire de médecine légale.

xi Le Service d'études pénales et criminologiques (SEPC, futur CESDIP) du ministère de la Justice et le groupe de médecine légale et de criminologie clinique de l'Université Claude-Bernard de Lyon.

xii Rappelons qu'il comprenait Jacques Bernheim, Marcel Colin, Christian Debuyst, Claude Faugeron (secrétaire du comité), Philippe Graven, Georges Kellens, Pierre Lascoumes, Christian-Nils Robert (directeur scientifique pour la revue), Lode Van Outrive (qui l'a présidé fort longtemps), et moi (directeur scientifique pour la collection).

xiii À vrai dire, un analyste attentif pourrait trouver quelques très rares cas de numéros en retard sur le terme trimestriel ; l'incident a été suffisamment mal vécu au sein du comité pour qu'il ne se reproduise pas.

xiv Concrétisée notamment par notre réédition (Perrot et Robert, 1989) du rapport du *Compte général 1880*.

xv Mais leurs ressortissants au sein du comité sont eux francophones, ce qui ne doit pas cacher un gros effort de traduction des contributions venant de ces pays.

xvi Ce trait se renforcera encore au cours de la décennie suivante.

xvii C'est un sociologue – René Lévy – qui la dirige.

xviii Je l'ai étudiée du début 1998 – date à laquelle on dispose de comptes-rendus informatisés – à fin 2006, soit 36 séances.

xix Une régularité qui sera soulignée par la nomination d'un codirecteur scientifique de la revue allemand juste après la fin de la période sous examen.

xx Cependant, si l'on compte en moyenne cinq membres français et six belges à chaque séance, il n'y a qu'un suisse et demi, un allemand, trois-quarts de néerlandais, d'italien ou d'espagnol, un demi portugais... moins encore pour les autres nationalités. Toutefois, il faudrait corriger ce résultat pour tenir compte de l'entrée récente de membres espagnols ou portugais.

xxi Quand une contribution compte plusieurs signatures, j'ai dénombré chaque auteur et d'ailleurs ils ne sont pas toujours de la même nationalité.